

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 34 (2007)

Artikel: Procès-verbal du 12 mai 2007 à Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2007 À LAUSANNE

Fédération romande et interrégionale des Patoisants



Assemblée du Conseil de la Fédération

Présents. Toutes les associations membres sont représentées sauf la Franche Comté et le Piémont.

0 - Préalable. Avant de commencer la séance, il est demandé comme convenu à chaque membre du Conseil de donner ses coordonnées : nom, prénom, adresse, téléphone fixe et portable, fax, e-mail, au moyen de la feuille mise à la disposition de chacun. Le courrier sera envoyé à tous les délégués.

1 - Souhais de bienvenue. Le président Marc Bron ouvre la séance, salue les personnes présentes, précise les personnes excusées.

2 - Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal de la séance précédente du 14 octobre 2006 est lu. Un complément d'activité est apporté : il s'agit d'*émissions en patois* réalisées par Placide Meyer et Joseph Combaz, du groupe de Fribourg, sur une radio locale de 8h à 9h, le dimanche matin. Ainsi complété, le procès-verbal est adopté à l'unanimité. **Nouvelle disposition :** Les procès-verbaux des réunions étant envoyés au préalable à tous les délégués, il est proposé d'en supprimer la lecture au début des séances du Conseil et de passer dorénavant directement au débat pour son adoption. Cette suggestion est adoptée à l'unanimité.

3 - Rapport du Président. Il a été adopté à l'unanimité. Le voici : **Bilan d'activités de la Fédération pour l'année du 13 mai 2006 au 12 mai 2007:** **Fonctionnement.** Convocation aux réunions, tenues de ces réunions au buffet de la gare de Lausanne et comptes-rendus de ces réunions publiés dans *L'Ami du Patois*. Assemblée générale du 13 mai 2006 (convoquée par le président sortant Philippe Carthoblaz du Valais). Réunion du conseil le 14 octobre 2006 (convoquée par le nouveau président Marc Bron de Savoie). Le bilan des activités de chaque association membre est fait chaque fois.

Fête de 2009. Des contacts ont été pris avec les personnes s'occupant du patrimoine sur Bourg-Saint-Maurice. Elles souhaitent organiser cette fête. Elles ont écrit un courrier à la municipalité dans ce sens et le principe d'un rendez-vous a été acté par les élus de cette commune. Il doit avoir lieu en mai 2007. Une réflexion a été engagée sur sa dénomination.

Concours quadriennal de notre Fédération. Il a été décidé de mettre au point un règlement pérenne de façon à ne pas être obligé de débattre du règlement à chaque édition.

Statuts de la Fédération. La précédente modification datait du 30 novembre 1991. Certains éléments sont caducs. Un travail pour les réactualiser a eu lieu.
Communication interne. Pour l'améliorer, il a été décidé d'échanger la liste des membres du Conseil, ainsi que d'actualiser la liste des associations locales concernées par la Fédération. **Fin du Bilan d'activités.**

4 et 5 - Lecture des comptes par le trésorier et rapport des vérificateurs. Un extrait des comptes de l'exercice 2006 est présenté et commenté par le trésorier Jean-Louis Chaubert: il fait état d'un excédent de recettes de 1689,80 FS pour l'exercice 2006. Le capital de la Fédération est ainsi porté à 6515,95 FS. Les comptes ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs désignés : Joseph Combaz et Joseph Auberson de Fribourg. Ils sont adoptés à l'unanimité. Comme de coutume, l'essentiel du capital est destiné au concours de la Fédération dans le cadre de l'organisation de la Fête internationale de 2009.

6 - Modification des statuts. Après un nouvel examen des statuts, les modifications suivantes sont adoptées :

a) Nom de la Fédération. Les patois présents dans la Fédération sont :

- une langue d'oïl pour le Jura suisse et Belfort que les dialectologues appellent le franc-comtois;
- le francoprovençal pour la plus grande partie, c'est-à-dire le reste des fédérations suisses et des régions limitrophes françaises et italiennes. Il faut remarquer qu'en Savoie, le terme de francoprovençal provoque souvent des problèmes de compréhension, notamment avec des institutions ainsi qu'avec la population. Les gens s'imaginent qu'il s'agit de la langue de la Provence, de Marseille... et certains dossiers ont été rejetés pour ce seul motif; en conséquence le mot de « savoyard » y est souvent privilégié car il est plus parlant. D'autre part, en Suisse et en Italie, le terme « patois » a une connotation plutôt positive, ce qui n'est en général pas le cas en France, où le mot « langue » est en général mieux considéré. Suite à toutes ces considérations, il est décidé de donner un libellé complet à notre fédération : « Fédération internationale des locuteurs du francoprovençal-savoyard et du franc-comtois, Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants »

b) Modifications d'articles.

(...) Les modifications telles que proposées dans le dernier compte-rendu ont presque toutes été adoptées en l'état. Une version complète des statuts sera distribuée à la prochaine séance.

**Faute de place, le point 6 b) du Procès-verbal n'est pas publié ici.
Les statuts complets, avec les modifications d'articles,
paraîtront ultérieurement.**

7- Orientation pour 2007.

a) Fête de 2009

Elle a été proposée à la commune de Bourg-Saint-Maurice. Des contacts ont été pris par le président avec les organismes responsables. Nous attendons une confirmation de la réponse.

Dans le cadre de la Fête Internationale deux concours littéraires sont ouverts parallèlement : celui de notre Fédération et celui organisé traditionnellement en Savoie par le Centre de la Culture Savoyarde quand une fête internationale se passe en Savoie. Cela pose un problème d'organisation.

Une solution paraissant judicieuse a été retenue : les deux concours restent distincts l'un de l'autre. Mais il sera proposé au Centre de la Culture Savoyarde de profiter de son classement pour l'intégrer au concours de notre Fédération comme s'il provenait de l'un des jurys régionaux, avant le classement par le jury interrégional.

Une proposition est faite de centraliser les documents de la Fédération au Glossaire de Neuchâtel.

b) Intervention en direction du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Cette procédure mise en place par les élus sur un plan international vise à structurer la Grande Genève : 750000 personnes vivant sur Genève, une partie de Vaud, en Haute-Savoie et dans l'Ain.

Un axe culturel est prévu. Il est décidé d'alerter les autorités sur l'existence de notre langue commune qui pourrait être la source d'actions communes. Les responsables des groupes présents sur ce territoire seront informés. Un courrier est à prévoir ainsi qu'une suite à donner.

c) Articles pour le bulletin.

« *L'Ami du Patois* » est le bulletin de la Fédération romande. Dans la perspective de la Fête internationale, chaque groupe concerné pourrait y présenter son histoire, ses activités...

Un nouveau bulletin a vu le jour : « *Intre-No* », édité par un Groupe International de travail G.I.T., EFFEPI (Piémont) et l'A.E.S. (Savoie), bulletin d'« *informachon de depertot you l'on predze francoprovensal* ». Tous ceux qui le veulent sont invités à s'y exprimer, dans le patois et la graphie de leur choix. Une remarque est faite : le titre de ce journal est déjà employé par un groupe: il conviendrait de le changer.

d) La fête de Saint - Symphorien sur Coise.

C'est la rencontre internationale annuelle. Elle est organisée pour la première

fois par les groupes du Pays Lyonnais et se déroulera les 8 et 9 septembre 2007. A ce jour, il s'avère que l'information concernant cette manifestation n'est pas parvenue à certains groupes, notamment le Val d'Aoste. Les organisateurs seront contactés.

8 - Tour d'horizon de la Fédération.

Seules les nouveautés sont mentionnées :

Fribourg : La Société des Patoisants de la Gruyère est à l'origine d'une traduction en patois gruyèrien de l'album de Tintin : *L'affère Tournesol*, réalisée par son président Joseph Combaz. Sortie prévue le 22 mai prochain. Une action de sensibilisation au Patois a été entreprise auprès d'enseignants.

Valais : Une fête cantonale ayant pour thème « *Chansons de la Montagne* » aura lieu les 1er et 2 septembre. On rappelle aussi les cours de patois et l'activité traditionnelle de théâtre.

Piémont : A Venaus, les 17 et 18 mars, a été organisé un *colloque*: « De Jean-Baptiste Cerlogne à Louis VAYR », des écrivains en francoprovençal. Le traditionnel concours scolaire de EFFEPI a eu lieu à Viu le 25 mai. A Coazze, le 17 juin, une fête est organisée par EFFEPI : « *La Tupa dou soulei* ». Une émission sur la fédération est en projet sur la R.A.I.

Vaud : Le nouveau « *Dictionnaire du patois vaudois* » est sorti. Il est accompagné d'un petit recueil de récits, poèmes et chansons enregistrés sur un CD. Des leçons de patois sont données en niveau primaire (7-8 ans)

Jura : sera précisé ultérieurement.

Savoie : Une présentation du savoyard a été faite à de futurs enseignants de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (Bonneville et Chambéry). La région Rhône-Alpes prépare une enquête sur les pratiques et représentations des langues régionales (occitan et francoprovençal/savoyard) dans cette région. Cet état des lieux est un préalable à la mise en place d'une politique globale de valorisation.

Deux structures : l'Association des Enseignants de Savoyard (A.E.S.) et l'Institut de la Langue Savoyarde : le francoprovençal de Savoie (I.L.S.) travaillent activement, chacune dans leur domaine, à rendre la langue « visible ».

Le 31 mars 2007 a eu lieu l'inauguration des locaux de cet institut à Habère-Lullin.

La prochaine assemblée du conseil d'administration est fixée au samedi 13 octobre 2007, à 13h 30 au Buffet de la gare de Lausanne.

